



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 14 avril 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 9 avril 2025 et affichée.

Membres élus : 23

En fonction : 23

Présents : 13

Membres présents : M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUET Lisiane ; Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. DONVAL Claude a donné pouvoir à M. Gieux Michel ; Mme GOHEL Agnès a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda a donné pouvoir à Mme CORNEE Patricia.

DELIBERATION N° 2025 – 023

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Suite à la transmission du compte financier unique (CFU) 2024 du budget principal, les services de la Préfecture ont fait une observation concernant le montant du déficit d'exploitation.

Selon le CFU voté le 11 février 2025, le déficit d'exploitation représente 14,91% des recettes de fonctionnement, soit un niveau supérieur au seuil de 10% défini par l'article L 1612-14 du CGCT.

En réponse à cette observation, il a été indiqué que des recettes certaines à hauteur de 190 000 € n'avaient pas été inscrites en restes à réaliser, ce qui aurait porté le déficit global à 6,2% des recettes de fonctionnement.

De fait, la préfecture demande à l'assemblée de voter à nouveau le CFU 2024 après avoir corrigé le montant des restes à réaliser.

La correction des restes à réaliser en dépenses correspond à l'inscription des montants précis engagés et non des montants révisés et arrondis soit 1 398 150 € au lieu de 1 438 150€

La correction des restes à réaliser en recettes correspond à l'inscription des subventions obtenues dans le cadre de la DETR et de la DSIL soit 741 000 € au lieu de 551 000 €

Monsieur Philippe COQUELIN ayant été élu à l'unanimité par le Conseil municipal pour présider la séance lors de l'approbation du Compte Financier Unique de 2024.

Le Maire s'étant retiré et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité par 18 voix POUR

- **DECIDE** de procéder au retrait de la délibération 2025 004 relative au vote du CFU
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 du budget principal tel que présenté ci-après

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 172 600,23 <i>dont 58 051,61 (ordre)</i>	2 524 977,65 <i>dont 2 740,80 (ordre)</i>	724 251,97 <i>dont 13 705,20 (ordre)</i>	703 765,13 <i>dont 69 016,01 (ordre)</i>
352 377,42		-20 486,84	
<i>Résultat reporté (002) :</i> 51 490,54		<i>Résultat reporté (001) :</i> 183 053,39	
<i>Résultat cumulé :</i> 403 867,96		<i>Résultat cumulé :</i> 162 566,55	
566 434,51			
		Restes à réaliser Dépenses	Restes à réaliser Recettes
		1 398 150,00	741 000,00

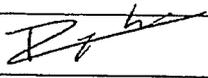
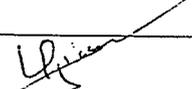
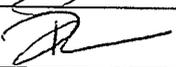
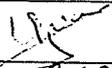
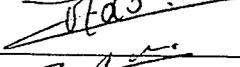
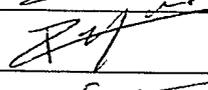
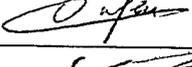
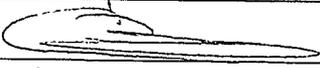
- **AUTORISE** l'ordonnateur à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2024 du budget principal

Pour extrait certifié conforme
 Le 1^{er} Adjoint Philippe COQUELIN



[Handwritten signature]

Ont signé sur la feuille ci - après les membres du Conseil municipal ayant pris part au vote de cette délibération

DELVA Bruno	
HUET Lisiane	
COQUELIN Philippe	
HUCHET Maryse	
DONVAL Claude	
DOURDAIN Laurence	
GIEUX Michel	
MAO Régeane	
GOHEL Agnès	
TRUFFAULT Gérard	
CORNEE Patricia	
SOUHARD Philippe	
DUFEU Jean Pierre	
BOUVET Yann	
PIPARD Vincent	
GAULARD Christelle	
NEVEU Mélanie	
BEUNEL Julien	
GUEMAS Sophie	
BAZIN Remi	
BOUVET - ADAM Aurèlie	
DA SILVA LIMA Mélinda	
JUGUET François-Xavier	



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 14 avril 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 9 avril 2025 et affichée.

Membres élus : 23 En fonction : 23 Présents : 14

Membres présents : M. DELVA Bruno Maire ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUET Lisiane ; Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. DONVAL Claude a donné pouvoir à M. Gieux Michel ; Mme GOHEL Agnès a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda a donné pouvoir à Mme CORNEE Patricia.

DELIBERATION N° 2025 – 024
OBJET : BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2025 - AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Maire rappelle que :

En section investissement, le compte financier unique 2024 fait apparaitre les résultats suivants :

	Solde d'exécution 2024	Report Résultat antérieur	TOTAL
Budget principal	-20 486,84	+183 053,39	+ 162 566,55

Les restes à réaliser s'élèvent en dépenses à 1 398 150 € et à 741 000,00 € en recettes. Le résultat de +162 566,55€ est affecté en recettes d'investissement à l'article 001.

En section de fonctionnement, le compte financier unique 2024 fait apparaitre les résultats suivants

	Solde d'exécution 2024	Report Résultat antérieur	TOTAL
Budget principal	+ 352 377,42	+ 51 490,54	+403 867,96

Considérant les besoins de financement du budget 2025, le Conseil municipal à l'unanimité
- DECIDE d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement constaté au compte financier unique 2024 soit : +403 867,96€ en section d'investissement du budget primitif 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 14 avril 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 9 avril 2025 et affichée.

Membres élus : 23

En fonction : 23

Présents : 14

Membres présents : M. DELVA Bruno Maire ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUET Lisiane ; Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. DONVAL Claude a donné pouvoir à M. Gieux Michel ; Mme GOHEL Agnès a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda a donné pouvoir à Mme CORNEE Patricia.

DELIBERATION N° 2025 – 025

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le Maire indique que le projet de budget primitif du budget principal 2025 a été transmis aux élus le 21 mars dernier, il s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 438 120,00 € en fonctionnement, et à 2 260 168,51 € en investissement. Il se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses de l'exercice	2 232 660,00	Recettes de l'exercice	2 438 120,00
Ecritures d'ordre	7 250,00		
Virement section d'invest.	198 210,00	002 - Excédent de fonct. N-1	0,00
TOTAL DEPENSES	2 438 120,00	TOTAL RECETTES	2 438 120,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses nouvelles de l'exercice	850 018,51	Recettes nouvelles de l'exercice	735 274,00
		Virement section fonct.	198 210,00
Ecritures d'ordre	12 000,00	Ecritures d'ordre	19 250,00
Restes à réaliser N-1	1 398 150,00	Restes à réaliser N-1	741 000,00
		1068 - Excédent de fonct. N-1	403 867,96
001 - Déficit invest N-1	0,00	001 - Excédent d'Invest.	162 566,55
TOTAL DEPENSES	2 260 168,51	TOTAL RECETTES	2 260 168,51

Après une présentation détaillée, et en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité,

- **ADOpte** tel que résumé ci - dessus le budget primitif 2025 du budget principal.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Bruno DELVA

Place Jean Poirier - 35450 VAL
 Téléphone : 02 99 49 83 06 – site : www.valdize.fr



(Handwritten signature)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 14 avril 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 9 avril 2025 et affichée.

Membres élus : 23

En fonction : 23

Présents : 14

Membres présents : M. DELVA Bruno Maire ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUET Lisiane ; Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. DONVAL Claude a donné pouvoir à M. Gieux Michel ; Mme GOHEL Agnès a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda a donné pouvoir à Mme CORNEE Patricia.

DELIBERATION N° 2025 – 026

OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MICRO CRECHE – BUDGET PRIMITIF- ANNEE 2025

Le Maire rappelle au conseil municipal, les principes qui régissent le fonctionnement du budget annexe Lotissement. Ce lotissement était composé de 3 lots dont un a été vendu en 2024, le budget prévisionnel de ce budget annexe se résume ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses nouvelles	1 010,00 €	Recettes nouvelles	70 885,00 €
Ecritures stock (ordre)	82 050,35 €	Ecritures stock (ordre)	28 535,94 €
Virement section d'investis.	25 100,04 €		
002 - Déficit fonct. N-1	0,00 €	002 - Excédent de fonct. N-1	8 739,45 €
TOTAL DEPENSES	108 160,39 €	TOTAL RECETTES	108 160,39 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses nouvelles	0,00 €	Recettes nouvelles	3 435,90 €
		Virement section de fonct.	25 100,04 €
Ecritures stock (ordre)	28 535,94 €	Ecritures stock (ordre)	82 050,35 €
001 - Déficit invest N-1	82 050,35 €	001 - Excédent d'invest.	0,00 €
TOTAL DEPENSES	110 586,29 €	TOTAL RECETTES	110 586,29 €

Après une présentation détaillée et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ADOPTE le budget primitif 2025 du budget annexe lotissement tel que présenté ci-dessus



Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA

Place Jean Poirier - 35250 VAL D'IZÉ
Téléphone : 02 99 49 83 66 - Site : www.valdize.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le lundi 14 avril 2025, à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Bruno DELVA, Maire.

La convocation a été adressée par voie électronique aux membres du conseil municipal le mercredi 9 avril 2025 et affichée.

Membres élus : 23

En fonction : 23

Présents : 14

Membres présents : M. DELVA Bruno Maire ; M. COQUELIN Philippe, 2^{ème} Adjoint ; Mme DOURDAIN Laurence, 5^{ème} Adjointe ; M. GIEUX Michel, 6^{ème} Adjoint ; Mme MAO Régeane ; Mme CORNEE Patricia ; M. SOUHARD Philippe ; M. DUFEU Jean Pierre ; M. BOUVET Yann ; Mme GAULARD Christelle ; M. BEUNEL Julien ; Mme GUEMAS Sophie ; M. BAZIN Rémi ; M. JUGUET François-Xavier.

Absents excusés : Mme HUET Lisiane ; Mme HUCHET Maryse ; M. PIPARD Vincent ; Mme NEVEU Mélanie ; M. DONVAL Claude a donné pouvoir à M. Gieux Michel ; Mme GOHEL Agnès a donné pouvoir à M. COQUELIN Philippe ; M. TRUFFAULT Gérard a donné pouvoir à M. BOUVET Yann ; Mme BOUVET - ADAM Aurélie a donné pouvoir à M. BEUNEL Julien ; Mme DA SILVA LIMA Mélinda a donné pouvoir à Mme CORNEE Patricia.

DELIBERATION N° 2025 – 027

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL - REMBOURSEMENT

Le Maire indique à l'assemblée qu'à l'occasion d'une sortie piscine, le directeur de l'accueil collectif de mineurs Anim' Vac a dû acheter un bonnet d'une valeur de 4€ à tous les enfants du groupe, soit 16, l'obligation d'en porter un s'imposant désormais. Il propose à l'assemblée que cette dépense d'un montant total de 64€ lui soit remboursée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** que la somme de 64€ soit remboursée à M Romain LODE
- **CHARGE** le maire de mettre en œuvre cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Bruno DELVA